

Directives d'expédition pour les usines du Canada et des É.-U.

À défaut de suivre ces directives d'expéditions de compagnie, il se peut que Goodyear refuse de payer les frais d'expéditions qu'un fournisseur facture à Goodyear.

1. Nombre d'unités - Le nombre d'unités indiqué sur les documents d'expéditions doit être le même que celui qui figure dans la colonne des quantités du bon de commande.
2. Numéro de bon de commande de Goodyear – Le numéro du bon de commande approuvé par Goodyear doit apparaître sur toute facture de fret.
3. Fret prioritaire – Le fournisseur ou le sous-traitant doit obtenir une approbation préalable advenant le cas où l'utilisation d'un transporteur plus cher devenait nécessaire, et quel en serait le coût.
4. La Sélection du transporteur pour la marchandise - Consulter les instructions du bon de commande sur le site web: supplier.goodyear.com